Communiqués divers

Urgent

Face à la montée d'un fascisme feutré, multiplication des arrestations arbitraires, perquisitions, expulsions, lois répressives dont les libertaires sont les principales victimes, un copain de L'Anarcho propose aux groupes autonomes, aux journaux et à tous les courants anarchistes de réagir collectivement.

Nous nous proposons de réunir toutes les informations ou articles (cas de répression concrets, etc.) et d'en faire la synthèse.

Il serait souhaitable d'avoir la signature du maximum de groupes, journaux, revues (prendre contact avec les groupes locaux O.R.A. – F.A. – C.N.T. – C.A.).

Combien pensez-vous diffuser d'exemplaires de cette brochure ?

Pour la brochure il faudra des sous ! ! Autre proposition.

Que pensez-vous de l'idée de la création d'un Secours Noir ?

Organisation de défense des victimes de la répression incluant tous les courants libertaires.

Si vous le pouvez, tapez vos textes à la machine.

Michèle BOSSARD

Francis THOMAS

8, rue de Berlin – Appt 596 72190 Coulaines

Marini

La Cour de Cassation a confirmé la sentence de 2e degré contre Giovanni Marini : 9 ans de prison pour ne pas s'être laissé tuer par les fascistes... sans compter d'autres procès « secondaires » qui vont suivre.

Communiqué du comité de soutien aux inculpés des G.A.R.I.

Après 2 ans d'instruction devant la Cour de Sûreté de l'État, les inculpés des G.A.R.I. (Groupes d'Action Révolutionnaire Internationalistes), poursuivis initialement pour des délits politiques, sont maintenant renvoyés devant la juridiction de droit commun, c'est-à-dire en fait les Assises, pour des crimes maintenant qualifiés de droit commun, suivant le bon plaisir du Ministre de la Justice.

Ainsi, le temps passant, l'oubli des emprisonnés, qui ont lutté contre un franquisme qu'à présent tout le monde renie, a permis en France ce scandale judiciaire sans précédent : la Cour de Sûreté de l'État se dessaisissant d'une affaire après avoir utilisé toutes les procédures d'exception contre les inculpés pendant 2 ans.

Au-delà du défi politique qu'est la complicité des gouvernements français et espagnol dans la chasse aux libertaires, les manœuvres judiciaires dont sont victimes les premiers prisonniers politiques du règne de Giscard devraient inquiéter tous ceux qui luttent contre l'arbitraire et l'injustice.

Le maintien en détention provisoire de Michel CAMILLERI, Mario INES TORRES et Jean-Marc ROUILLAN, la reprise de l'instruction et des enquêtes policières, l'arrestation récente sans preuve ni élément nouveau (et sans nécessité judiciaire) de Bernard

REGLAT, ne doivent pas se poursuivre dans le silence. Leur mise en liberté est le minimum exigible pour ceux qui veulent stopper la démagogie répressive de Poniatowski et la dépendance absolue de la justice au pouvoir.

Nous demandons la fin de l'instruction et des enquêtes policières, et la liberté de Michel CAMILLERI, Mario INES TORRES, Bernard REGLAT et Jean-Marc ROUILLAN.